



MAUNA KEA TECHNOLOGIES LANCE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR PLACEMENT PRIVÉ D’UN NOMBRE MAXIMUM D’ACTIONS NOUVELLES REPRÉSENTANT ENVIRON 8,49% DE SON CAPITAL AU MOYEN DE LA CONSTRUCTION ACCÉLÉRÉE D’UN LIVRE D’ORDRES

- *Le produit net de l'émission sera alloué à l'extension et au renforcement des canaux de distribution pour les indications existantes et les nouvelles indications*
- *Lancement immédiat du processus de construction du livre d'ordres*

Paris, France, le 6 mai 2015 - Mauna Kea Technologies (Euronext : MKEA, FR0010609263, éligible PEA-PME), inventeur du Cellvizio®, plateforme multidisciplinaire de biopsie optique, annonce aujourd’hui le lancement d’une augmentation de capital au moyen d’un placement privé d’un nombre maximum de 1.189.251 actions ordinaires nouvelles, représentant environ 8,49% du capital social, réservé exclusivement aux investisseurs institutionnels. Le placement privé sera effectué par construction accélérée d’un livre d’ordres (« accelerated book-building »), prenant effet immédiatement, et à l’issue de laquelle seront déterminés le nombre d’actions ordinaires nouvelles et le prix des actions retenus dans le cadre du placement.

Le produit net de l'émission sera alloué principalement aux actions suivantes :

- renforcer et étendre les canaux de distribution sur les indications nouvelles et existantes ;
- poursuivre l'intégration de la technologie Cellvizio dans les produits et les plateformes d'autres acteurs de l'industrie pour accroître son utilisation dans diverses indications ; et
- financer les besoins courants de l'activité.

L’opération consiste en un placement privé réservé aux investisseurs institutionnels en France et à l’international, à l’exclusion des États-Unis, et qui sera conforme à la Régulation S du U.S. Securities Act de 1933, telle qu'amendée. Aucune offre au public ne sera effectuée en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans toute autre juridiction.

L’augmentation de capital sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vertu de la délégation de compétence accordée au conseil d’administration par l’assemblée générale de la société réunie le 11 juin 2014 (20^{ème} et 21^{ème} résolution).

Le placement privé sera dirigé par Gilbert Dupont en qualité de coordinateur global unique et de Teneur de Livre unique.

Capital de Mauna Kea Technologies

Préalablement au placement privé, le capital de Mauna Kea se compose de 13.992.519 actions ordinaires.

Calendrier indicatif

Le processus de construction du livre d’ordres débute immédiatement.

Conformément aux délégations de compétence accordées par l’assemblée générale des actionnaires au conseil d’administration, la décote éventuelle sur le prix d’émission des actions ordinaires nouvelles ne



pourra excéder 15% de la moyenne pondérée des cours de l'action Mauna Kea des 5 dernières séances de bourse précédant la date de fixation du prix.

Le prix de souscription final et le nombre d'actions ordinaires nouvelles seront annoncés par Mauna Kea Technologies au plus tard le 7 mai 2015, dès que possible à la suite de la clôture du processus de construction du livre d'ordres.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles remises aux investisseurs en contrepartie du paiement intervientra le 12 mai 2015.

L'admission des actions ordinaires nouvelles aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sera demandée sous le code ISIN (numéro international d'identification des valeurs mobilières) existant des actions ordinaires de Mauna Kea.

Le placement privé ne nécessite pas la préparation d'un prospectus devant être soumis au visa de l'AMF ou de toute autre autorité réglementaire.

Nouvelles actions ordinaires

Les nouvelles actions ordinaires seront fongibles avec les actions ordinaires existantes de Mauna Kea.

Informations accessibles au public

Des informations complémentaires sur Mauna Kea, notamment en ce qui concerne son activité, ses données financières, ses perspectives et les facteurs de risques sur son activité et ses actions, peuvent être trouvées dans le document de référence de la société enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 6 août 2014 sous le numéro R. 14-050 lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées de la société, sur le site Internet de la société (www.maunakeatech.com).

À propos de Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale spécialisée dans les dispositifs médicaux, dédiée à l'avènement de la biopsie optique et leader en endomicroscopie. La société conçoit, développe et commercialise des outils innovants pour la visualisation et la détection en temps réel des anomalies cellulaires lors de procédures standards d'endoscopie gastro-intestinales et pulmonaires. Son produit phare, Cellvizio®, système d'endomicroscopie confocale par minisonde (ECM), fournit aux médecins et aux chercheurs des images haute résolution des tissus au niveau cellulaire. Des essais cliniques multicentriques internationaux de grande envergure ont démontré que le Cellvizio pouvait aider les médecins à détecter de façon plus précise des formes précoces de pathologies et à prendre des décisions thérapeutiques immédiates. Conçu pour aider les médecins dans leur diagnostic, mieux traiter les patients et réduire les coûts hospitaliers, le Cellvizio est utilisable avec pratiquement n'importe quel endoscope. Le Cellvizio a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration, aux États-Unis et le marquage CE, en Europe, pour son utilisation dans les appareils digestifs, urinaires et pulmonaires, pour l'exploration endoscopique des voies biliaires, pancréatiques et les procédures d'aspiration à aiguille fine. Le Cellvizio a également obtenu les autorisations réglementaires SFDA en Chine et MHLW au Japon.

Pour plus d'informations sur Mauna Kea Technologies, visitez www.maunakeatech.fr

NewCap

Europe – Relations Investisseurs
Florent Alba / Pierre Laurent
Tel.: +33 (0)1 44 71 94 94
maunakea@newcap.fr



Le présent communiqué contient des déclarations prospectives qui reposent sur les plans et projections du management de Mauna Kea Technologies. Ces déclarations prospectives sont par leur nature soumises à des incertitudes et des risques (dont ceux décrits dans le document de référence de la société visé par l'AMF sous le numéro R. 14-050 en date du 6 août 2014). La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels diffèrent significativement des projections, objectifs et attentes exprès ou implicites contenus dans ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont faites uniquement à la date du présent communiqué et Mauna Kea Technologies n'est soumise à aucune obligation d'actualiser ou de modifier les informations contenues dans ce document en raison d'évènements futurs, de nouvelles informations ou autrement, à l'exception des cas où la loi en dispose autrement.

Avertissement

En France, l'offre des actions Mauna Kea Technologies décrites ci-dessous sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Mauna Kea Technologies aux États-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions Mauna Kea Technologies n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Mauna Kea Technologies n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Mauna Kea Technologies aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.